



Arrestation suite a suspicion de consommation de cannabis

Par **Valoxinou**, le **23/10/2013** à **11:54**

Bonjour, voici ma situation :
Devant mon établissement lors d'une heure de permanence, je me situais à proximité d'un groupe qui fumaient du cannabis. Une voiture s'apparentant à celle d'une voiture de la brigade anti-criminalité passa devant et le groupe l'ayant remarqué ils se débarrassèrent des substances illicites sur le sol dont une qui se retrouva à environ de mètres de moi.
La voiture s'étant arrêtée plus loin ce qui devait arriver arriva 4 hommes qui me paraissaient donc de la BAC arrivèrent et nous demandèrent abruptement de nous lever. Je ne m'inquiétais pas car je pensais être dans mon bon droit. Ils nous demandèrent nos carnets de correspondance et je leur fournis de suite. Les appellations "drogués" "petits cons" fusèrent de la bouche de ces messieurs. Un des policiers (qui ne s'étais pas présenté bien sûr) me dit la palpation de sécurité diront nous assez "poussée". Cette même personne l'attrape et me vida les poches sans que je puisse même comprendre ce qui m'arrivait. Il sortit mon portefeuille et je lui indiquât que ma pièce d'identité s'y trouvait. Il s'en saisit et me dit " putain mais prends la ta merde" en parlant apparemment du porte-feuille en question. Au même moment un policier découvrit bien entendu la résine de cannabis qui jonchait sur le sol. Ma fouille terminée et qui se conclut par l'absence totale d'objet illicite ou même d'indices pouvant supposer ma consommation de stupéfiant (je ne possédait ni tabac ni feuilles à rouler ni bout de carton ni "pochon") . Un questionnement s'en suivit . N'ayant pas pour habitude la délation je ne dit rien n'imaginant pas les conséquences. La fouille négative pour chaque personnes les conduisit à faire des suppositions telles que "le bout de shit se trouve là toi t'es à deux mètres t'es un fumeur". Je protesta et personne ne se dénonça . Ils nous conduiront devant leur voiture. Les menaces suivirent et ils nous poussèrent à dénoncer. Toujours aucunes réponses . Ils appellerent une voiture de la police nationale de la ville. Quand elle arriva ils choisirent aléatoirement 3 personnes sur les 6 contrôlées dont moi alors que les trois restantes portaient des signes probant de leur consommation, t-shirt à l'effigie du cannabis, yeux rouges , feuilles

slim, carton... contrairement a moi. rnJ'embarqua donc en protestant dans la voiture. Problème, les 3 policiers et nous trois ne rentraient pas dans une voiture 5 places, ils décidèrent alors de faire assoir un des jeunes sur les genoux de l'autre. Ils enclenchèrent la sirènes et avec une vitesse qui me paraît démesurée 80km/h environ en ville, grillèrent un feu rouge, écrasèrent une bite de démarcation en plastique tout en nous appelant les "tarlouzes", "tafioles", "sans couilles" et en disant a l'autre jeune embarqué un peu bedonnant " eh le gros, tu fait pencher la baniole". rnArrivé au commissariat ils nous firent patienter sur un banc dans le commissariat tout en nous priant de "fermer notre gueule". Tour a tour les deux personnes arrêtées avec moi furent interrogées a ma différence. Un certain temps d'attente suivit (2h environ) puis dans l'agitation ils me firent subir des photographies, une prise d'empreintes digitales, et un relevé d'ADN salivaire. Puis ma mère prévenue au moment de ce prélèvement arriva une dizaine de minute plus tard. A son arrivée elle se présenta et demanda a l'officier de police si ils avaient trouvé du stupéfiant sur moi, il répondit qu'il n'en savaient rien car personne ne s'était dénoncé. Je repartis ensuite sans signer aucun papier. En rentrant chez moi, indigné de la situation avec l'accord de mon père nous prîrent rendez-vous avec le commissaire qui se tiens a disposition pour les doléances du public. Je lui raconte mon histoire prends quelques notes et me dit que je suis donc signalisé a vie pour détention, consommation et trafic de stupéfiant. Il dit qu'il verrait avec ses hommes pour recueillir leurs propos. Le lendemain il appelle mon père et lui annonce que les policiers déclarent m'avoir vu consommer du cannabis. J'en suis donc rendu la. Je voudrait savoir, que puis-je faire ? Ais-je des recours ? Suis-je vraiment signalisé a vie et y- a t-il des vices de procédures ou d'autres choses pouvant remettre en cause leur parole ? A noter que je suis mineur (15 ans). Ce forum est anonyme et je fait donc part de la plus grande sincérité. Merci de votre aide